

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-643/SG/FP infligeant un avertissement à un infirmier du corps territorial de la Santé publique .

n° 73-643/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 avril 1973

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1973

Date du numéro
10 mai 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé à M. Mohamed Said Abdallah, infirmier de 2e classe, 1e échelon du corps territorial de la Santé publique, en service à l'Hôpital Peltier (Pavillon Guibert-Germain), pour avoir pris son service en retard et quitté la garde d'urgence le 27 mars 1973, sans autorisation et sans motif valable.